

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers en
exercice : 29*

Séance du 27 JUIN 2023 A 19H00

Présents à la séance : 19

L'An Deux Mil Vingt Trois, le 27 JUIN A 19H00

*Extrait affiché le :
04 juillet 2023*

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2023

Présents : M. le Maire, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Bilan 2022 de la politique
foncière communale.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane à M. COLIN Joël
Mme TRIQUET Nadia à M. BAUDONNEL David
Mme DUPONT Virginie à M. Le Maire
M. BREGEOT Claude à M. GILET Dominique
M. KIZILDAG Murat à Mme ADAM Nathalie

Absents excusés :

M. EVRARD Luc
M. ROMARY Fabrice
Mme SCHILLINGER Stella
Mme ELI Emilie
M. BURGER Emmanuel

N° 46/2023

Secrétaire de séance : Mme RAIZNER Stéphanie

Monsieur le Maire reprend le fascicule des annexes supplémentaires du compte administratif 2022, pages 16 à 19, pour présenter au Conseil Municipal le bilan 2022 des acquisitions et cessions immobilières ; lequel bilan, doit faire l'objet d'une délibération conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal présent et représenté décide unanimement d'approuver ce bilan 2022 de la politique foncière communale.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,